

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 8 (1982)

Heft: 2

Artikel: La famille en crise : phénomènes de désunion ou de consolidation

Autor: Bottani, Norberto

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA FAMILLE EN CRISE : PHENOMENES DE DESUNION OU DE CONSOLIDATION

*Norberto Bottani*¹

Centre pour la Recherche et l'Innovation
dans l'enseignement,
OCDE
Paris

RESUME

Cet article résulte d'une réflexion sur les politiques familiales dont l'émergence sous une forme toujours plus structurée est mise en relation avec le renforcement du mouvement familialiste dans les sociétés industrielles avancées. Le nombre des familles est en augmentation, leur longévité aussi, malgré les ruptures causées par les divorces; les générations d'ascendants et de descendants qui, autrefois, se succédaient en se remplaçant l'une de l'autre, dans le régime démographique contemporain, coexistent et s'enchevêtrent; les enfants sont gardés ou restent plus longtemps dans les ménages. L'alarmisme à propos d'une prochaine disparition de la famille semble excessif; le modèle familial connaît un vif succès, mais cette popularité ne va pas sans risques.

ZUSAMMENFASSUNG

Dieser Artikel erwuchs aus Ueberlegungen über die verschiedenen Typen der Familienpolitik, deren Entstehung — in einer immer mehr strukturierten Form — in Zusammenhang gebracht wird mit der Verstärkung der familialistischen Bewegung in den hochentwickelten Industriegesellschaften.

Die Anzahl der Familien sowie ihre Lebensdauer sind im Steigen, und dies trotz Ehescheidung. Die Generationen von Eltern und Nachkommen, die sich früher folgten und ersetzten, koexistieren heute und greifen ineinander; die Kinder bleiben länger in der Familie. Die Alarmstimmung über den baldigen Untergang der Familie scheint überspannt zu sein. Das Familien-Modell kennt noch heute einen grossen Erfolg; die Popularität jedoch ist nicht in Gefahr.

1 Les opinions exprimées dans cette communication sont celles de l'auteur et n'engagent ni l'Organisation, ni les autorités nationales intéressées.

“Quand je vois un couple dans la rue, je change de trottoir”. C’était au début des années 70. Ces paroles avaient à l’époque une résonance d’autant plus forte qu’elles coïncidaient avec la libération sexuelle, l’utopie communautaire, un coup de boutoir au féminisme. Aujourd’hui, on le sait, le trottoir est désert . . . Sur la place publique, seuls désormais les statisticiens s’évertuent à prendre le poids du comportement affectif et sexuel de la population et font courir le bruit selon lequel il y aurait aujourd’hui un net regain d’intérêt pour le couple et un retour massif à cette structure que l’on croyait pourtant sévèrement ébranlée, voire même reniée”.

(M. Decoust et A. Namiand, 1980).

“Notre sens actuel de la crise est injustifié”. (Th. Zeldin, 1980).

La famille est un sujet très populaire aussi bien dans les milieux politiques que scientifiques. La crise démographique, l’organisation de la politique sociale, le rôle éducatif des parents sont quelques-unes des questions qui alimentent l’intérêt que les cercles politiques, les partis, l’administration publique vouent aux questions familiales ; l’évolution démographique, les structures et le fonctionnement des ménages, la dynamique des interactions interfamiliales en sont d’autres qui figurent souvent au centre du champ d’investigation des scientifiques.

Le répertoire des publications sur la famille parues du début du siècle à 1964 comprend plus de 12 000 titres, mais plus de la moitié des travaux recensés ont vu le jour après 1954, tandis que moins de vingt titres ont été repérés dans les premières trente années de ce siècle (Aldous et Hill, 1967). Cependant, force est d’admettre que les images de la famille dont se servent les uns et les autres évoluent bien difficilement. De nombreuses croyances ou de solides clichés provenant d’analyses dépassées et mauvaises subsistent et continuent à nourrir les argumentations et les jugements d’ordre politique et social. La famille est un objet à la fois très connu et mal connu. Des phénomènes de permanence des structures et des comportements familiaux anciens (Le Bras et Todd, 1981) coïncident avec des changements de modes de vie familiale qui rendent délicate la description de l’univers familial et ardues les typologies ou les classifications. On n’a pas hésité à parler de “l’impossible description de la famille et de son cycle dans les modèles démographiques” (Le Bras, 1979).

Ces dernières années, la famille a connu un regain d’intérêt induit en grande partie par la diffusion d’un vif alarmisme dans des cercles politiques, religieux et scientifiques au sujet de son avenir. Dans cet article sont présentées des données qui contredisent une partie de ces craintes, car elles permettent d’affirmer que dans les sociétés avancées contemporaines, l’institution familiale n’est pas périlante. Loin de s’atténuer, la présence de la famille dans la vie des individus est en train de se renforcer, ce qui amène à conclure que nous serions entrés dans une époque familialiste, dont les composantes restent à explorer.

Cet article n’a ni la prétention de discuter les théories principales sur l’évolution de la famille ni celle d’offrir une critique exhaustive des recherches récentes

de la sociologie de la famille. Le travail présenté ici n'est pas non plus fondé sur une recherche empirique. En utilisant des données d'origine différente, mais en grande partie de nature démographique, on y observe le phénomène de la multiplication des familles dans les sociétés contemporaines, phénomène qui doit être considéré comme un des facteurs déterminants pour la compréhension des fonctions et des variations structurelles de la famille moderne, pour l'analyse des théories sur l'évolution de la famille et enfin pour l'interprétation du mouvement poussant à la mise en oeuvre dans les pays industrialisés de politiques de la famille de plus en plus explicites et coordonnées.¹

1. CONJOINTS ET CELIBATAIRES

Les données sur la nuptialité, malgré leur intérêt relatif dû au fait qu'elles ne tiennent pas compte des variations de la natalité et prennent en considération uniquement les unions légales, permettent de connaître le nombre des mariages dans les pays proportionnellement à la population, et donc peuvent être considérées comme un indicateur grossier de la popularité de la famille, si l'on admet qu'il y a une certaine corrélation entre le mariage et la constitution d'une famille (il est évident qu'on ne se marie pas pour fonder nécessairement une famille et qu'on peut créer une famille sans passer par l'acte du mariage). Or, l'on constate que depuis un siècle, dans les sociétés occidentales, le nombre des mariages a considérablement augmenté : il n'y a jamais eu autant que maintenant de mariages et donc de familles dans ces sociétés.

A côté de ces familles légitimes, il y a celles qui se reproduisent sans mariage. Leur nombre est aussi en augmentation : aux Etats-Unis, en 1976, on estimait que 2% de tous les couples, soit environ 1 million, n'étaient pas mariés. Au Danemark, toujours à la même époque, plus d'un quart de toutes les femmes âgées de 18 à 25 ans vivaient avec un homme sans être pour autant mariées. En Suède, 12% de tous les couples (jusqu'à 70 ans) cohabitent sans mariage (Westoff, 1978).

Selon Le Bras (1979), "il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'une modification radicale de la famille ou d'un simple aménagement de son cycle. On penche cependant pour la dernière interprétation, car on observe maintenant des mariages concluant une longue période de vie commune." Ceci nous amène à déduire que l'extension de la cohabitation sans mariage ne serait pas une mise en cause de l'institution familiale en tant que telle, mais plutôt un mode de constitution de la famille parallèle à celui traditionnel jusqu'ici dominant.

Le tableau 1 sur le pourcentage des célibataires à 45—49 ans, bien qu'il soit d'interprétation délicate, montre qu'il y a eu bel et bien une nette diminution du célibat. D'autres données provenant d'analyses historiques confirment l'importance du célibat dans les sociétés du passé. En Angleterre, au XVIIIe siècle,

¹ Je remercie mon collègue Daniel Blot de ses commentaires et suggestions qui m'ont permis de mettre au point la version finale de cet article.

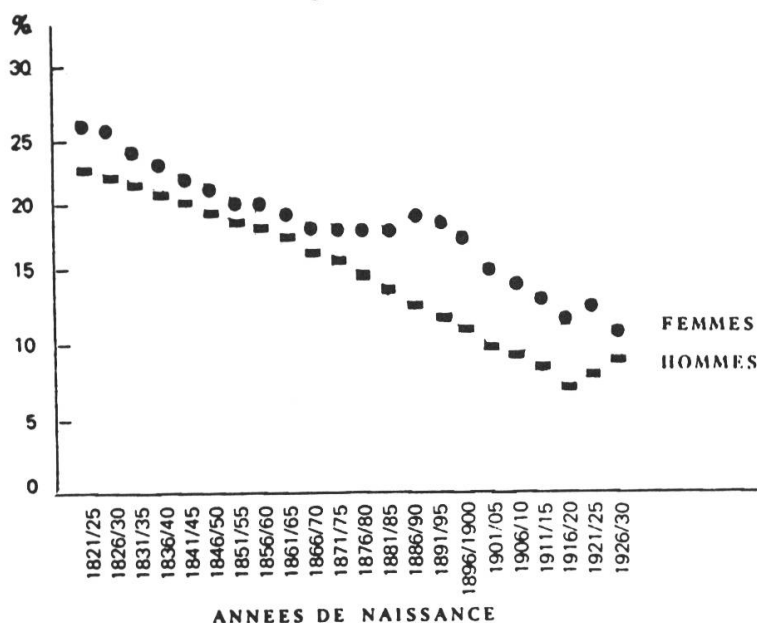
Tableau 1

POURCENTAGE DE CELIBATAIRES EN 1950, 1960 ET 1970 A 45-49 ANS,
PAR PAYS

	Hommes			Femmes		
	1950	1960	1970	1950	1960	1970
Allemagne	6,8	4,9	4,4	12,7	9,4	9,8
Australie			8,3			5,3
Autriche	10,0	8,0	6,7	14,3	12,1	11,4
Belgique	9,1	9,0	8,3	10,3	9,2	7,7
Canada		10,5	8,7		10,4	7,7
Danemark	9,7	9,7	9,4	13,9	9,4	6,7
Espagne	9,6	7,1	8,8	15,2	14,6	12,1
Etats-Unis		7,6	6,2		7,6	5,7
Finlande	11,9	10,0	12,2	18,7	14,2	12,1
France	10,7	10,0	9,9	10,2	8,6	8,6
Grèce	7,3	6,9	6,2	5,1	6,2	7,1
Irlande	32,0	30,5	29,9	26,3	22,1	20,4
Islande						
Italie	9,3	9,3	11,1	15,0	13,7	13,8
Japon		1,1	1,6		1,7	2,7
Luxembourg						
Nouvelle-Zélande			8,1			5,9
Norvège	15,5	13,4	12,9	20,5	13,0	8,4
Pays-Bas	9,1	7,7	7,0	13,5	11,0	8,2
Portugal	12,2	11,5	8,2	17,2	15,9	12,5
Angleterre-Galles	9,8	9,5	9,8	15,2	10,5	7,8
Suède	16,2	14,5	14,0	18,5	11,0	7,8
Suisse	13,4	11,9	9,2	19,2	15,3	12,0
Turquie		2,1	1,8		1,9	1,2
Yougoslavie	4,7	4,9	3,7	5,8	6,1	6,3

Source : Le Bras H., 1979.

Figure 1
Autriche : Célibataires âgés de 50 ans selon les années de naissance



un cinquième des garçons et presque un quart des filles des classes supérieures étaient célibataires (Zeldin, 1980). En France, à la fin du XIXe siècle, la majorité des ouvriers et des ouvrières n'étaient pas mariés (tableau 2). Des données autrichiennes (tableaux 3 et 4 et figure 1) révèlent qu'autrefois, le mariage intervenant relativement tard, l'âge moyen du marié était plus élevé que celui de la mariée et que, jusqu'à une époque relativement récente, plus de la moitié des hommes étaient encore célibataires à l'âge de 30 ans (53,8% des hommes nés entre 1881 et 1851 ; 53% de ceux nés entre 1896 et 1900 ; 52% de ceux nés entre 1906 et 1910 ; 46% de ceux nés entre 1911 et 1915).

La même évolution est constatée en Suisse : on s'y mariait aussi beaucoup moins et beaucoup plus tard au siècle passé que maintenant (tableau 5). On notera ici la baisse très forte du célibat chez les hommes tandis que le célibat féminin reste longtemps constant et diminue rapidement dans les deux dernières décennies.

Il est donc possible d'en conclure que dans les sociétés occidentales d'autrefois, le nombre de personnes qui ne se mariaient pas était très élevé. Plusieurs obstacles, en particulier de nature économique, freinaient l'accès au mariage. La constitution d'une famille était un événement rare et, au siècle dernier, réservé aux privilégiés. Dans les sociétés contemporaines, il est relativement plus simple de se marier, ce qui explique l'augmentation du nombre des familles. Avec certaines réserves relatives à la modification de la composition des ménages, on peut presque affirmer qu'aujourd'hui il est moins probable de rester définitivement célibataire et de ne constituer par conséquent aucune famille. Cette tendance peut être considérée comme un des principaux indicateurs de l'apparition d'une époque familialiste.

Tableau 2

FRANCE :
PROPORTION DE MARIÉS CHEZ LES OUVRIERS EN FRANCE EN 1901

	Ensemble, ouvrières et ouvriers	Ouvriers	Ouvrières
Ensemble des ouvriers de tous les secteurs (y compris les ouvriers agricoles)	35 %	39 %	25 %
Ouvriers de l'industrie, des transports et services publics	45 %	50 %	30 %
Ouvriers de l'industrie (mines et industries de transformation)	42 %	48 %	26 %

(N.B. Ne sont pas compris les employés, ni les "travailleurs isolés". Cette dernière catégorie mélange les isolés petits patrons, commerçants, artisans, agriculteurs et ouvriers à domicile. S'il était possible d'ajouter les ouvriers à domicile, la proportion de mariés monterait de 1 à 3 points).

Pour Paris, on ne dispose pas de chiffres homologues concernant la seule population ouvrière. Mais, d'après les recoupements comparatifs, la proportion de mariés, à âge égal, doit être beaucoup plus restreinte encore.

Source : Poulot D., 1980.

2. LONGEVITE DE LA VIE FAMILIALE

Aujourd'hui, dans les pays industrialisés, non seulement les familles sont beaucoup plus nombreuses qu'autrefois, mais aussi leur vie est de plus longue durée. A la suite du recul de la mortalité, les couples ont la possibilité de vivre ensemble en moyenne vingt ans de plus qu'il n'était possible au début du siècle. L'amélioration de l'espérance de vie a retardé le moment de la dissolution du couple familial par le décès d'un des conjoints. L'autre facteur qui détermine une longévité accrue de la vie du couple est l'égalité de l'âge des conjoints au moment du mariage (Shorter, 1975). La disparité d'âge entre les partenaires était coutumière dans les sociétés traditionnelles; elles est exceptionnelle à l'époque contemporaine. Dans ces conditions, la durée de la vie commune est devenue supérieure à celle qu'il était possible d'avoir lorsqu'on épousait un conjoint de dix ou quinze ans plus âgé et qui avait donc une espérance de vie passablement plus réduite. Le nombre de couples âgés qui dépassent les quarante ans de mariage, entourés d'enfants mariés et des

Tableau 3

AUTRICHE :

MARIAGES PAR GROUPES D'ÂGE (POURCENTAGE DES PERSONNES QUI N'ÉTAIENT PLUS CELIBATAIRES À L'ÂGE DONNÉ) 1

Groupes d'âge	Age						
	20	25	30	35	40	45	50
Hommes							
1881-85	1,7	17,9	46,2	68,2	79,9	85,2	88,1
1886-90	1,7	17,9	46,8	69,4	81,1	86,3	88,8
1891-95	1,7	17,8	46,9	70,1	82,2	87,1	89,5
1896-1900	2,0	18,0	47,0	70,9	82,8	87,5	90,4
1901-05	2,2	18,1	47,1	69,9	82,3	88,5	90,9
1906-10	2,6	18,6	48,0	72,7	84,9	89,7	91,6
1911-15	2,8	22,1	54,0	77,2	87,5	91,0	92,5
1916-20	4,0	26,6	60,1	80,9	89,4	92,1	93,2
1921-25	6,0	32,0	65,2	83,6	90,3	92,3	93,5
1926-30 *)	8,2	36,4	69,1	85,1	90,1	92,2	93,5
1931-35	8,9	39,3	71,6	85,1	89,9	92,1	93,5
1936-40	9,4	41,0	73,1	85,4	89,9	92,1	93,9
1941-45	11,1	44,0	75,0	86,4	90,7	92,7	93,9
1946-50	13,2	47,0	76,4	87,2	91,2	93,1	94,3

Source : Feichtinger, G. & Hansluka, H. (1977), The Impact of Mortality on the Life Cycle of the Family in Austria. *Zeitschrift für Bevölkerungswissenschaft*, 4, (1977).

*) Dès 1930 en partie selon des estimations

Groupes d'âge	Age						
	20	25	30	35	40	45	50
Femmes							
1881-85	10,3	34,4	59,0	72,2	78,1	80,9	82,9
1886-90	10,5	34,6	59,0	72,3	78,2	81,1	82,7
1891-95	10,3	34,4	58,9	72,5	78,9	81,6	83,3
1896-1900	10,4	34,4	59,0	72,6	78,9	82,5	84,9
1901-05	10,5	34,4	58,9	73,1	80,5	84,5	86,2
1906-10	10,5	34,4	60,5	76,3	83,3	86,3	87,2
1911-15	10,3	37,9	66,1	79,9	85,5	87,3	88,2
1916-20	16,7	46,2	69,9	82,1	86,3	87,9	88,7
1921-25	18,1	48,7	71,9	82,4	87,1	88,5	88,9
1926-30	18,6	52,0	77,2	85,9	88,5	89,5	89,9
1931-35	20,7	56,9	80,9	87,7	90,3	91,1	91,4
1936-40	23,4	60,3	83,2	89,2	91,5	92,2	92,5
1941-45	27,3	64,9	85,4	90,6	92,6	93,3	93,5
1946-50	30,8	69,4	87,2	91,8	93,6	94,1	94,3

Schéma 1
FORMES DE "CARRIERE" FAMILIALE

<i>Phase du cycle de vie familiale</i>	<i>Nouveau régime démographique</i>	<i>Ancien régime démographique</i>
I. Constitution	- Constitution relativement précoce, avec des périodes plus ou moins longues de co-habitation en dehors du mariage - Droit reconnu à tout le monde de fonder une famille - Egalité croissante de l'âge des conjoints - Débuts difficiles caractérisés par une forte densité de divorces dans les premiers mois ou années de mariage	- Constitution retardée, sur la base d'un choix du partenaire dicté par des considérations matérielles - Droit en pratique restreint uniquement à ceux qui en avaient les moyens - Grande disparité d'âge entre conjoints - Négociation détaillée des contrats de mariage qu'on estimait conclu à vie. Divorces presque inconnus
II. Croissance	- Concentration des grossesses sur une courte période et réduction de leur nombre. Peu d'accidents à la naissance et baisse de la mortalité infantile - Les grands-parents sont presque tous vivants à la naissance du premier enfant - A la naissance du dernier enfant, la mère est encore relativement jeune - Les intervalles d'âge entre enfants vivants sont réduits et réguliers	- Etalement des grossesses sur une longue période avec beaucoup d'accidents et de décès d'enfants - Les grands-parents ont en grande partie déjà disparu à la naissance du premier enfant - A la naissance du dernier enfant, la mère est déjà relativement âgée - Les intervalles d'âge entre enfants vivants sont irréguliers et grands
III. Rétrécissement	- Longue vie en commun des conjoints avec les enfants. Réduction très sensible du nombre des orphelins et des veufs(ves). Les parents participent à tous les mariages des enfants - Rétrécissement lent et progressif de la taille de la famille	- Décès précoce d'un des conjoints ou des deux. Les parents ont souvent déjà disparu avant que tous les enfants soient mariés ou aient quitté la maison - Rétrécissement rapide et irrégulier
IV. Dissolution	Les parents âgés se retrouvent seuls après le mariage du dernier enfant et vivent encore plusieurs années ensemble avant la dissolution de la famille par le décès du premier et puis du deuxième conjoint	Des deuils nombreux entrecourent la vie familiale. Rarement les parents vieillissent ensemble. Souvent ils disparaissent avant que les enfants grandissent

Tableau 4

AUTRICHE :

AGE MOYEN AU MARIAGE POUR LES MARIAGES CONTRACTES
JUSQU'A L'AGE DE 50 ANS PAR GROUPES D'AGE *)

Groupes d'âge	Hommes	Femmes
1881-85	30,6	27,3
1886-90	30,4	27,2
1891-95	30,4	27,3
1896-1900	30,5	27,6
1901-05	30,6	27,6
1906-10	30,2	27,3
1911-15	29,4	26,7
1916-20	28,6	25,5
1921-25	27,8	25,1
1926-30	27,1	24,5
1931-35	26,8	24,0
1936-40	26,6	23,6
1941-45	26,2	23,1
1946-50	25,9	22,6

*) Dès 1925 en partie selon des estimations

Source : Feichtinger, G. & Hansluka, H., (1977), a.a.O.

petits-enfants, est en augmentation. En France, "42% des enfants ont encore leurs quatre grands-parents à la naissance ; 1% seulement n'a plus de grand-parent à 20 ans; la moitié des individus a encore au moins deux grands-parents. La présence des grands-parents est donc la situation dominante de l'enfance" (Le Bras, 1973).

Ce phénomène est en train de changer sensiblement le panorama familial. Certes, il ne faut pas en exagérer la portée, étant donné le pourcentage élevé des divorces et des séparations qui compensent en partie la disparition des taux élevés de mortalité du passé (bien que les situations complexes des familles de divorcés soient très différentes de celles des veufs et des veuves); néanmoins, son incidence sur le cycle familial et l'organisation et la vie des familles ne peut pas être sous-estimée. La présence des grands-parents, même lorsqu'ils ne cohabitent pas avec les enfants, favorise une plus grande solidarité entre générations au sein des familles,

se traduit par une plus grande intensité d'échanges familiaux et ouvre le champ à des expériences affectives multiples (Pitrou, 1977).

La famille contemporaine qui s'étend sur plusieurs générations se précise donc comme lieu de rencontres entre ascendants et descendants. Ceux-ci ne cohabitent pas nécessairement, mais leur éloignement n'est pas excessif, ce qui permet des échanges importants entre parents, enfants mariés et petits-enfants. L'état familial se resserre et devient plus englobant (Roussel, 1976). Dans le cadre de ces nouveaux types de familles étendues (on parle aussi de famille étendue modifiée ou de famille à plusieurs générations) vont se développer de nouvelles formes de "carrière" familiale (schéma 1).

En plus de l'augmentation des chances de fréquentation de ses propres parents, frères et sœurs et enfants, il convient de prendre aussi en compte la modification des relations avec les collatéraux, déterminée par les mêmes causes.

Cette évolution peut être appréhendée sous une autre optique, en analysant le déroulement du cycle de vie familiale moyen d'une femme dans les sociétés industrielles contemporaines. Les principales étapes de ce cycle s'étalent de la

Tableau 5

SUISSE :
CELIBATAIRES AGES DE 50 ANS (en %)

	Hommes	Femmes
1870	21,2	22,2
1880	18,3	20,2
1888	17,0	19,1
1900	16,0	17,1
1910	15,3	17,9
1920	14,9	17,8
1930	13,3	17,3
1941	12,7	19,8
1950	13,6	19,4
1960	11,6	15,9
1970	9,8	12,9

Source : Bureau fédéral de statistiques

manière suivante (estimations faites sur la base des moyennes des années 1970; on considère que le premier-né est une fille):

Cycle de vie familiale moyen d'une femme

	Age
Age du premier mariage	22
Naissance du premier enfant	23
Naissance du dernier enfant	29
Mariage de la fille	45
Naissance du premier petit-enfant	46
Mariage de la première petite-fille	68
Naissance du premier arrière-petit-enfant	69
Décès	75

Source : H. Hansluwka, 1976

Dans ce calendrier, on peut aisément observer l'imbrication des générations qui s'opère dans les familles modernes. En commentant ces données, le rapport autrichien sur la famille (1979) affirme : "Jamais, (dans le passé) un nombre aussi élevé de générations n'a vécu en même temps comme c'est le cas aujourd'hui. Une mariée peut aujourd'hui non seulement espérer participer au mariage de sa fille, mais aussi au début de la scolarité de son arrière-petite-fille. Cause principale de cet effet : la diminution séculaire de la mortalité; en outre, un rôle plus secondaire est joué par le rétrécissement de la période effective de fécondité aux premières années du mariage et la baisse de l'âge au premier mariage. Le modèle toujours plus dominant de coexistence de plusieurs générations offre des chances accrues de partage d'expériences d'une génération à la suivante; par ailleurs, les tensions entre les générations pourraient s'intensifier" (Rapport autrichien sur la famille, 1979). On se gardera de tirer de cette situation des conséquences concernant la qualité de la vie des familles, les relations entre parents et enfants, l'éducation des enfants ainsi que leur scolarisation. Ce qu'il convient de retenir est la présence continue de la famille et de la parenté tout le long de la vie. Plus la famille s'étale, plus les degrés de parenté se multiplient et coexistent, plus le réseau familial se complique. Sous cet éclairage, il apparaît difficile de parler d'affaiblissement. On peut relire le même phénomène en négatif, en suivant l'évolution de l'orphelinat, en particulier les probabilités de devenir orphelin d'un ou des deux parents. Le récent rapport du gouvernement autrichien sur les familles contient un tableau dans lequel on a calculé théoriquement ces probabilités, en supposant une stabilité dans la répartition des groupes d'âge, sans comptabiliser l'incidence d'événements historiques qui pourraient modifier les équilibres entre générations (tableau 6).

Compte tenu de ces limites, le tableau démontre que des changements ont modifié la coexistence entre générations au sein des familles.

La diminution des risques d'isolement à la suite du décès des parents apparaît

Tableau 6

AUTRICHE :
 POURCENTAGE DE LA POPULATION STATIONNAIRE
 (TABLEAU AUTRICHIEN DE MORTALITE POUR L'ANNEE 1970-1972) *
 PAR GROUPES D'AGES AYANT PERDU :

Age	Aucun parent	Un seul parent	Les deux parents
10 ans	96,3	3,7	0
20 ans	88,4	11,7	0
30 ans	70,1	27,0	2,9
40 ans	41,5	43,9	14,5
50 ans	12,8	42,5	44,7
60 ans	1,4	16,8	81,8

Source : Rapport autrichien sur la famille, 1979

(*) Calcul de probabilité sur la base de données autrichiennes relatives aux parents et aux enfants de sexe féminin. Ce modèle est certainement applicable aux autres pays industrialisés de l'OCDE.

Tableau 7

FRANCE :
 AGE MOYEN DES INDIVIDUS AU DECES DE LEUR PERE
 ET DE LEUR MERE

	XVIIIe siècle	1970
Père	28,1	39,1
Mère	34,5	49,8

Source : Le Bras, H., 1973.

aussi dans les statistiques démographiques françaises qui permettent des observations sur une longue période (tableau 7). Par comparaison avec le XVIII^e siècle, il apparaît que le moment du décès du premier parent a été repoussé de plus de dix ans. Le changement devient sensible au XX^e siècle. Il y a quatre-vingt ans, le nombre des familles incomplètes était très élevé. "Aux environs de 1900, pour quinze familles où le père et la mère étaient en vie, il y avait six familles incomplètes (dans quatre d'entre elles, le père était mort, et dans les deux autres, la mère). 54 % seulement des mariages duraient plus de quinze ans; 15,6 % étaient abrégés par un décès survenant dans les quatre ans, 29,7 % entre cinq et quatorze ans, et 31,3 % seulement duraient au-delà de vingt-cinq ans. 45 % des enfants étaient orphelins à l'adolescence et un nombre appréciable dès l'enfance (statistique des familles 1906 et 1936). La Première Guerre Mondiale perpétua cette situation: en 1931, il y avait plus de 646 000 familles dont le père était mort à la guerre" (Zeldin, 1978).

Force est de reconnaître que, malgré le nombre élevé des divorces, le tableau familial contemporain n'est pas comparable à celui du début du siècle: les enfants perdent leurs parents beaucoup plus tard, ils peuvent compter sur eux ou doivent compter avec eux même lorsqu'ils sont devenus adultes, les risques de se trouver tôt sans parents sont faibles, le démembrement de la famille d'origine est lent, ce qui permet un plus grand chevauchement des générations à l'intérieur des familles et la diversification des types de ménages. C'est par rapport à ces données qu'il faudrait évaluer le choix et l'interprétation des indicateurs sur lesquels se fondent les analyses alarmistes sur l'avenir de la famille.

3. LES ENFANTS AU SEIN DE LA FAMILLE

Après avoir observé que le nombre des familles est en augmentation, que la durée de leur existence s'est prolongée, que lorsqu'une famille se défait, par divorce ou veuvage, une autre se reconstitue aussitôt, on peut se demander si le rôle de la famille n'est pas en train de se renforcer plutôt que de s'affaiblir à travers les changements affectant les modes d'organisation et les formes de vie familiale. On objecte que si les parents (ou un parent) naturels disparaissent, il n'y aurait plus de famille: *stricto sensu*, il n'y a pas une autre famille possible. Mais la famille ne peut pas être réduite à sa dimension biologique, elle n'est pas une institution uniquement naturelle. Elle est, en effet, essentiellement un phénomène culturel et anthropologique. Dès lors, il ne suffit pas d'appréhender les variations des structures des liens familiaux; il importe aussi de prendre en compte l'articulation des fonctions familiales indépendamment de l'état des normes constitutives des familles. Certes, comme on le dit dans les analyses classiques, la famille a perdu tout au long de la période allant de la révolution industrielle à nos jours, une partie de ses fonctions. Cependant, en même temps, elle en a vu d'autres sensiblement renforcées comme la fonction affective, éducative, récréative et peut-être protectrice (Ariès, 1973).

On peut parler à ce propos d'un mouvement de centrage de la vie personnelle sur la vie familiale, par la mise en place de toute une série de barrières autour des

Tableau 8

POURCENTAGE D'ENFANTS VIVANT DANS DES MENAGES AVEC LES DEUX PARENTS

Allemagne (1970)	88 % des enfants de moins de 15 ans
Angleterre (1971)	90 % des enfants à charge (enfants de moins de 15 ans) vivent dans des ménages d'une famille
Autriche (1971)	92 % des enfants de moins de 15 ans
Belgique	89,2 % des enfants (limite d'âge non indiquée)
Etats-Unis (1975)	89 % des enfants de moins de 3 ans 86 % des enfants de moins de 6 ans 84 % des enfants de moins de 18 ans Pour les seules familles noires : 64 % des enfants de moins de 3 ans 61 % des enfants de moins de 6 ans 57 % des enfants de moins de 18 ans
Finlande (1970)	94 % des enfants de moins de 7 ans 86 % du nombre total des enfants (limite d'âge non indiquée)
Italie (1971)	85 % des enfants vivent dans un ménage réduit à un noyau familial
Luxembourg (1970)	96,5 % des enfants de moins de 5 ans se trouvent dans des familles complètes
Norvège (1970)	88,5 % des enfants de moins de 16 ans vivent dans des cellules familiales
Suisse (1970)	85 % des enfants de moins de 7 ans vivent dans des familles nucléaires

Source : OCDE, l'enfance en jeu, 1982.

membres de la famille. Il y a eu une fixation des femmes au sein des familles (Mozère, 1978), comme il y en a eu une des enfants et des jeunes (Ariès, 1973).

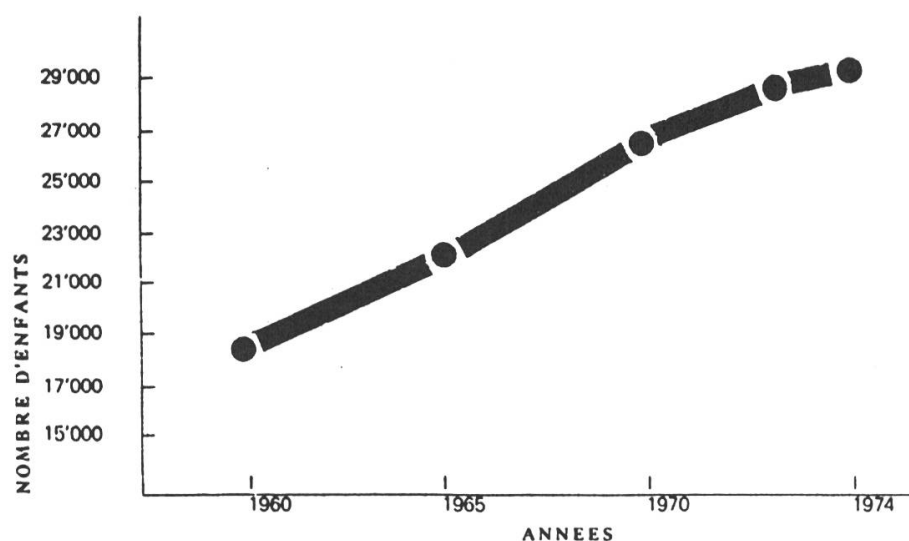
La famille est devenue ainsi une communauté fermée de parents et d'enfants, ce qu'elle n'était pas aux XVIIe–XVIIIe siècles. Durant cette période, en effet, la famille était beaucoup plus ouverte sur l'environnement, les frontières entre le monde domestique et l'entourage moins rigides et mal définies, facilitant les entrées et les sorties du milieu familial ainsi que les passages d'un groupe familial à un autre. Le XIXe et le XXe siècles sont le grand moment de la "familialisation" de la vie sociale. On naît toujours plus facilement dans une famille, on y grandit, on y reste longtemps, beaucoup plus qu'autrefois, surtout les enfants et les jeunes qui sont de plus en plus fixés dans le cadre familial à la suite de l'introduction et de l'extension de l'obligation scolaire. L'enfance et l'adolescence non seulement se prolongent, mais se déroulent aussi presque uniquement en famille. D'ailleurs, on retrouve le même phénomène déjà observé auparavant: il est difficile de rester sans famille; lorsqu'on en perd une, on finit par en retrouver une autre assez rapidement.

La situation des enfants apparaît dans le tableau 8. On y constate que dans leur grande majorité, ceux de moins de 16 ans vivent avec leurs parents. Néanmoins, il faut relever l'aspect partiel de l'information parce qu'elle n'est que le reflet d'une situation statique à un moment donné. Il ne renseigne pas sur l'histoire des enfants et les expériences familiales réellement vécues par eux. Il est vraisemblable qu'un certain nombre d'entre eux ont été placés dans des internats, que d'autres ont été transférés dans une autre famille au moment du divorce des parents, que d'autres encore ont vécu longtemps avec un seul parent. Si les pourcentages devaient refléter la proportion des enfants passant toute leur enfance avec le même couple de parents (naturels ou pas), ils seraient certainement inférieurs.

La familialisation de l'enfance et de l'adolescence a aussi comme conséquence le renfermement de l'enfance dans un monde infantile, la mise à l'écart des jeunes et des enfants dans un milieu et un espace protégé qui leur sont destinés. L'enfance est isolée à l'intérieur des familles comme elle l'est à l'extérieur dans des institutions spécialisées. De ce point de vue, le phénomène contradictoire des enfants abandonnés ou séparés de leurs familles révèle en négatif la force du familialisme. Plus le familialisme se répand, plus fortes sont les pressions allant dans le sens d'une fixation des enfants aux familles, plus grand devient le nombre des enfants placés dans des institutions spécialisées de garde ou d'éducation. Cette observation laisse suggérer que le familialisme, en proposant un modèle de vie familiale qu'un certain nombre de parents ne peuvent pas adopter, est une des causes de ce mouvement, car il induit soit l'abandon des enfants, soit l'intervention des services publics d'assistance qui retirent les enfants aux familles dont le fonctionnement et/ou la structure ne sont pas conformes aux conventions plus ou moins officielles. Par conséquent, le nombre d'enfants placés dans des institutions reste élevé, quoique inférieur à celui d'antan.

Aux Etats-Unis, 250 000 à 300 000 enfants vivent dans des institutions publiques ou privées spécialisées dans l'accueil d'enfants retardés, d'enfants psychotiques ou affectivement perturbés, d'handicapés physiques, d'enfants abandonnés ou négligés, d'enfants malades mentaux (Toward a National Policy for Children and Families, 1976). Les services d'enfants des hôpitaux psychiatriques et les centres

Figure 2
Nombre d'enfants placés dans des établissements ou des familles,
New York City, 1960–1974



(*) Pour le mois de décembre de l'année correspondante

SOURCE: N. Y. C. Dept. of Social Services, Bureau of Child Welfare.

résidentiels de traitement ont vu leur population augmenter (Castel, 1979). 4,9% des enfants de moins de 18 ans se trouvaient en 1973 dans cette situation.

Les données relatives à la ville de New York confirment cette tendance (figure 2). En décembre 1974, on calculait que 28 600 enfants de New York étaient placés en dehors de leurs familles dans des centres d'accueil ou dans des institutions (State of the Child : New York City, 1976). 54,6 % de ces enfants étaient illégitimes, 7,2 % des orphelins, 22,6 % avaient des parents divorcés ou séparés ou disparus, 3,5% étaient sans nom.

En Belgique, selon des données du recensement de 1970, 6 485 enfants de 0 à 14 ans vivaient dans des institutions (2,8% de l'ensemble des enfants de moins de 14 ans). En Norvège, la proportion des enfants en dehors des ménages privés était de 2% (en 1970, 1144 enfants étaient placés dans des homes d'enfants). En Allemagne, il y avait en 1973 à peu près 51 300 enfants de moins de 6 ans qui étaient totalement accueillis dans des institutions.

En France (Ameline et Verdier, 1977), en 1975, le nombre des pupilles de l'Etat (c'est-à-dire des enfants qui n'ont pas ou n'ont plus de famille et qui sont confiés entièrement au service public de l'Aide sociale à l'enfance) était de 26 700 (150 000 en 1911, 104 000 en 1946). Mais, si le nombre de ces enfants totalement abandonnés a considérablement diminué, le nombre des effectifs d'autres catégories de mineurs soustraits à leurs familles et pris en charge par le Service de l'Aide sociale à l'enfance pour des périodes plus ou moins longues a augmenté. Ainsi, le nombre des mineurs "en garde", c'est-à-dire des enfants confiés au service public par décision

Tableau 9

NEW YORK:
RAISONS DU PLACEMENT DES ENFANTS (N = 26'989)

Raisons concernant les parents :	Nombre	% *
Décès	1 539	5,7
Handicapés mentaux	1 159	4,3
Maladies physiques	1 329	4,9
Alcoolisme	2 025	7,5
Toxicomanie	2 288	8,5
Arrêtés	410	1,5
Condamnés à des peines de prison	438	1,6
Autres formes d'internement	635	2,4
Renoncement au droit parental	858	3,2
Intention de renoncer au droit parental	842	3,1
Enfants abandonnés	3 134	11,6
Enfants maltraités	1 244	4,6
Enfants mal soignés	3 812	14,1
Parents dépassés	7 472	27,7
Parents dépassés : seule raison donnée	2 304	8,5
Logement insuffisant	1 982	7,3
Insuffisance des moyens	1 216	4,5
Maladies mentales	3 122	11,6
Problèmes familiaux graves	1 352	5,0
Conflits entre parents	2 310	8,6
Conflits entre frères et sœurs	472	1,7
Conflits entre parents et enfants	2 797	10,4
Raisons concernant les enfants :		
Enfants abandonnés	298	1,1
Comportement scolaire	3 172	11,8
Comportement à la maison	3 606	13,4
Comportement dans la cité	1 383	5,1
Problèmes physiques	498	1,8
Problèmes mentaux	1 178	4,4
Grossesse hors mariage	426	1,6
Autres	1 098	4,1
Inconnues	141	0,5
Pas de problèmes	51	0,2
Problèmes non signalés	655	2,4

(*) le total du % est supérieur à 100 parce que plusieurs raisons peuvent justifier le placement.

Source : Child Welfare Information Services, Inc., System Level Reports, 31 mai 1975.

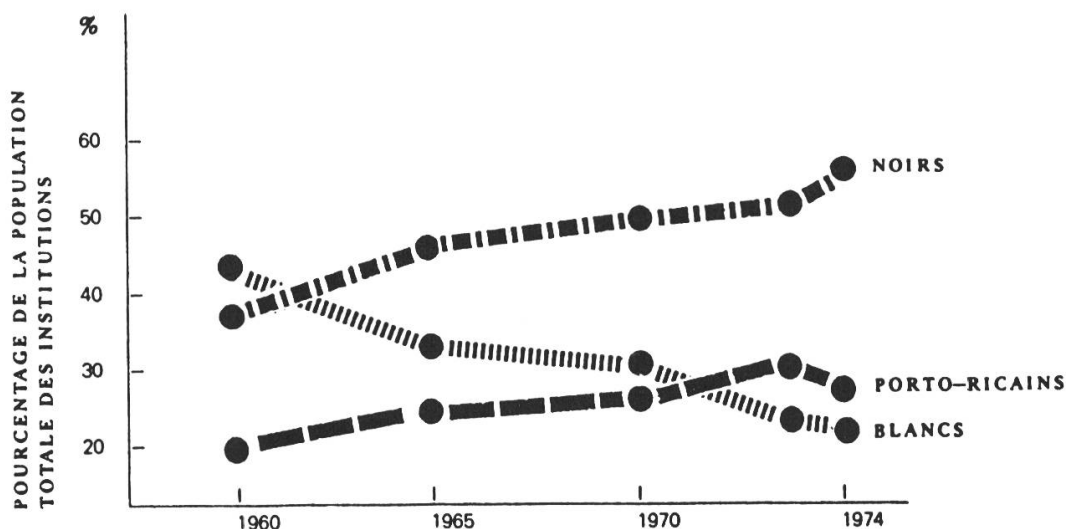
judiciaire et placés dans une famille autre ou dans un établissement privé, était de 1 800 en 1911, 10 000 en 1946, 134 000 en 1975. Le nombre des "enfants recueillis temporairement", c'est-à-dire des enfants "placés" à la demande des parents pour une raison matérielle (maladie des parents . . .) ou avec leur accord sur proposition du service de prévention (difficultés éducatives) était de 3 500 en 1911, 20 000 en 1946, 69 000 en 1975. Au total, en 1977, en France, 215 000 enfants étaient placés hors de leurs familles (Bianco et Lamy, 1979). Globalement, l'aide sociale à l'enfance a coûté dans la même année 7 milliards de francs à l'Etat.

On peut interpréter ces données de plusieurs façons. On se limitera ici à relever que le nombre d'enfants sans famille, abandonnés par les parents, qui passent une partie de leur enfance ou toute leur enfance dans les institutions d'assistance ou de garde est important. Malgré les efforts accomplis ces derniers temps pour faciliter l'adoption (une convention européenne a été adoptée en 1967) ou pour encourager le placement familial, il y a toute une population infantile qui vit en dehors du circuit familial.

De ces exclus des familles, presque personne ne parle. Ces enfants de l'Etat ou des sociétés de charité n'ont d'existence que pour les professionnels (psychologues, psychothérapeutes, éducateurs, assistants sociaux, juges, conseillers familiaux, médecins, etc.) qui s'en occupent. Leur présence dérange l'ordre familial et leur marginalisation, leur existence cachée sont un indice supplémentaire du triomphe de l'idéologie familiale dans les sociétés contemporaines.

Une étude plus détaillée des raisons d'abandon ou de placements confirme l'impression que bon nombre de ces cas proviennent de familles irrégulières, sont des exclus du fait de leur appartenance à des familles qui ne sont pas centrées sur les enfants, qui ne se conforment pas au modèle dominant de famille, qui tolèrent mal ou qui refusent la pression normative de l'idéologie familialiste. Il est très significatif de ce point de vue qu'aux Etats-Unis, seulement 57 % des enfants noirs de moins de 18 ans vivent avec les deux parents, tandis que le chiffre correspondant pour les enfants blancs est de 84 %. A New York, entre 1960 et 1974, le nombre des enfants noirs qui étaient placés dans des institutions a augmenté régulièrement, tandis que le nombre des enfants blancs n'a fait que baisser. En 1960, dans les institutions de la ville, il y avait plus d'enfants blancs que de noirs. A la fin 1974, les Blancs n'étaient que 20 % tandis que les Noirs dépassaient 50 % (figure 3). Le tableau sur les causes de placement est encore plus éloquent. Les enfants vraiment abandonnés ne sont que 11,6 %, tandis que les enfants placés à cause de leur comportement scolaire sont déjà 11,8 %, ceux à la suite de conflits avec les parents sont de 10,4 % et ceux gardés à la suite d'une incapacité des parents à s'occuper des enfants (*unable to cope*) représentent 27,7 % (tableau 9).

Figure 3
Enfants placés dans des établissements ou des familles par groupes ethniques,
New York City, 1960-1974



(*) Relevé à la fin du mois de décembre

SOURCE: N. Y. C. Dept. of Social Services, Bureau of Child Welfare.

4. CONCLUSION

L'évolution du célibat, de la nuptialité, de la mortalité et des pratiques de garde et d'éducation des enfants renforcent la présence et le rôle de la famille dans les sociétés post-industrielles. Si l'on tient compte de l'évolution des cycles de vie des familles, on ne peut pas éviter de reconnaître qu'il y a une présence constante de la famille dans l'existence des individus. Depuis la naissance jusqu'à la mort se tisse une trame familiale étendue dont la structure et les fonctions sont bien différentes de celles existant sous l'ancien régime démographique. Cette famille qui ne disparaît pas a une caractéristique dominante : elle est polarisée sur l'enfance car elle garde les enfants au sein des ménages bien plus longtemps qu'autrefois. Ce centrage de la famille sur l'enfance engendre toute une série de conséquences qui n'ont pas été explorées ici. L'importance prise par l'enfance est associée entre autre à l'apparition de deux phénomènes, mentionnés brièvement dans le texte, qui méritent d'être repris dans cette conclusion : le familiarisme et l'investissement affectif et éducatif accru sur les enfants.

Dans un sens restreint, le familiarisme peut être considéré comme un mouvement d'opinion caractérisé par la croyance qu'il n'y a pas de salut pour l'enfance hors de la famille, celle-ci (généralement un couple plus des enfants) étant considérée comme l'institution la meilleure possible pour l'éducation des enfants. Cette conviction s'accompagne de la recherche d'un modèle familial, induit des modes d'organisation familiale (qui peuvent être aussi bien d'ordre sociologique que psychologique ou psychoanalytique) qui assurent le bon fonctionnement d'une famille, l'expression "bon fonctionnement" indiquant surtout la nature des re-

lations entre les membres du couple à la tête de la famille et entre l'enfant et sa famille. La démarche successive consiste à appliquer le modèle dans des programmes éducatifs: en effet, une fois identifiées les composantes du modèle, rien n'empêchera la mise en œuvre de projets éducatifs à l'intention des parents et des familles qui divergent du modèle. Le succès actuel de l'éducation des parents est un reflet de cette tendance (Schlossmann, 1976).

Le corollaire du familiarisme est la normalisation de l'enfance entraînée par l'investissement affectif dont l'enfance est l'objet. Il faut que l'enfant réussisse à se conformer au modèle d'enfant compatible avec le modèle de famille. L'enfant doit apprendre à être enfant et il faut corriger et aider les enfants qui ne réussissent pas dans "le métier d'enfant" (Chamboredon et Prévot, 1973). Tout un appareil diversifié et complexe pour le dépistage, les interventions précoces de nature éducative, les corrections et le soutien se met en place pour compléter ou compenser l'action de la famille en tant qu'institution éducative. Dans cette optique, l'enjeu ne semble donc pas être celui de la disparition ou du maintien de la famille, mais plutôt celui de l'autonomie de la famille et donc de sa signification fonctionnelle par rapport à l'Etat et à la société.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALDOUS, J. & HILL, R. (1967), "International Bibliography of Research in Marriage and the Family, 1900-1964" (University of Minnesota Press, Minneapolis).
- MELINE, C. & VERDIER, P. (1977), L'Aide Sociale à l'Enfance, *Rev. fr. Aff. Soc.*, 1 (1977).
- ARIES, PH. (1973), "L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime" (Seuil, Paris).
- BIANCO, J. C. & LAMY, P. (1979), Etude R.C.B. sur l'Aide Sociale à l'Enfance. Rapport et annexes. *Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, Paris* (1979) (Polycopié).
- CASTEL, F.; CASTEL, R. & LOVELL, A. (1979), "La Société psychiatrique avancée. Le modèle américain" (Grasset, Paris).
- CHAMBOREDON, J. C. & PREVOT, J. (1973), Le "métier d'enfant". Définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle, *Rev. fr. sociol.*, 3 (1973).
- DECOUST, M. & NAMIAND, A. (1980), ... Ce dur désir de durer, *Autrement*, 24 (avril 1980).
- HANSLUWKA, H. (1976), Mortality and the Life Cycle of the Family. Some Implications of Recent Research, *Worlds Health Stat. Rep.*, 29 (1976).
- LE BRAS, H. (1973), Parents, grands-parents, bisaïeux, *Population*, 1 (1973).
- LE BRAS, H. (1979), L'enfant et la famille dans les pays de l'OCDE. Analyse démographique, *OCDE/CERI, Paris*.
- LE BRAS, H. & TODD, E. (1981), "L'invention de la France", Atlas anthropologique et politique (Le Livre de Poche, Paris).
- MOZERE, L. (1978), "Analyse des expériences d'ouverture et de décroisement dans le secteur de l'enfance". Expérimentation d'un réseau d'accueil de l'enfance. (CERFI, Paris).
- OESTERREICHER BUNDESKANZLERAMT, (1979), Struktur und Bedeutungswandel der Familie: Familie und Freizeit, Bericht über die Situation der Familie in Oesterreich, *Familienbericht*, 1 (1979).
- PITROU, A. (1977), Le soutien familial dans la société urbaine, *Rev. fr. sociol.*, 18/1 (1977).
- POULOT, D. (1980), "Le sublime ou le travailleur comme il est en 1870, et ce qu'il peut être" (Maspéro, Paris).
- ROUSSEL, L. (1976), "La famille après le mariage des enfants. Etude des relations entre générations" (PUF, Paris).
- SCHLOSSMANN, S. L. (1976), Before Home Start. Notes Toward a History of Parent Education in America, 1897-1929, *Harvard Educ. Rev.*, 46 (1976).
- SHORTER, E. (1975), "The Making of the Modern Family" (Basic Books, New York).
- SIGAL, H. & LASH, T.W. (1976), "State of the Child: New York City" (Foundation for Child Development, New York) (1976).
- THE NATIONAL RESEARCH COUNCIL (1976), "Toward a National Policy for Children and Families" (National Academy of Sciences, Washington D.C.)
- WESTOFF, CH.F. (1978), Marriage and Fertility in the Developed Countries, *Scientific American*, 239/6 (1978).
- ZELDIN, TH. (1978), Ambitions et Amour, ch. 12: Les enfants, *Histoires des passions françaises* Tome 1 (ed. Encre et Recherches, Paris)
- ZELDIN, TH. (1980), Us et coutumes vus par un voisin anglais, *Autrement*, 24, (avril 1980).

